

6.8

Offres publiques

6.8 OFFRES PUBLIQUES

6.8.1 Avis

Do All Industries Ltd.

(Hyduke Energy Services Inc.)

Dépôt de l'offre et de la note d'information du 5 octobre 2012 concernant l'offre publique d'achat de Do All Industries Ltd. sur la totalité des actions ordinaires en circulation de Hyduke Energy Services Inc. au prix de 0,83 \$ l'action au comptant.

L'offre expire le 12 novembre 2012, 16 h (heure de Calgary), à moins qu'elle ne soit prolongée ou retirée.

Numéro de projet SEDAR : 1967808

Décision n°: 2012-FS-0190

Inmet Mining Corporation

(Petaquilla Minerals Ltd.)

Dépôt de l'offre et de la note d'information du 27 septembre 2012 concernant l'offre publique d'échange d'Inmet Mining Corporation sur la totalité des actions ordinaires en circulation de Petaquilla Minerals Ltd. en contrepartie, par action ordinaire, au choix de chaque porteur :

1. soit de 0,0109 action ordinaire d'Inmet Mining Corporation et de 0,001 \$ en espèce;
2. soit d'un montant en espèce supérieur à 0,001 \$ mais d'au plus 0,48 \$ et, si le montant en espèce choisi est inférieur à 0,48 \$, du nombre d'actions ordinaires d'Inmet Mining Corporation correspondant à l'excédent de 0,48 \$ sur le montant en espèce choisi, divisé par 43,945 \$.

L'offre expire le 5 novembre 2012, 17 h (heure de Toronto), à moins qu'elle ne soit prolongée ou retirée.

Numéro de projet SEDAR : 1965040

Décision n°: 2012-FS-0191

TCC Assets Limited

(Fraser and Neave Limited)

Dépôt des documents en date du 27 septembre 2012 concernant l'offre publique d'achat de TCC Assets Limited sur la totalité des actions ordinaires de Fraser and Neave Limited en vertu de la Partie 4 du *Règlement 62-104 sur les offres publiques d'achat et de rachat*.

Décision n°: 2012-FS-0192

6.8.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.8.3 Refus

Aucune information.

6.8.4 Divers

Aucune information.